



PLANS A9(+)/Z

1. Plan A9(+) - Frais ambulatoires

Maladie | Accident | Accouchement

Sont remboursés à 80%:

- les visites et consultations
- les prestations médicales et paramédicales: soins infirmiers, kinésithérapie, physiothérapie
- les adjuvants médicaux: attelles, béquilles, verres de lunettes, verres de contact, lombostat, semelles orthopédiques, appareils auditifs, bandages pour hernies, bas à varices, coquilles plâtrées
- les membres artificiels et prothèses médicales (non-dentaires)
- les médicaments allopathiques
- les pansements
- uniquement pour le plan A9+ : médecine alternative : l'homéopathie, l'acupuncture, l'ostéopathie, la chiropraxie

2. Plan Z - Soins dentaires

Sont remboursés à 80%:

- les visites et consultations
- les soins dentaires
- les soins d'orthodontie

Sont également remboursés à 80% :

- les prothèses et matériel dentaires
- les bridges, les couronnes et les implants

avec un plafond annuel de:

- ⇒ € 743,68 la 2^{ème} année d'assurance
- ⇒ € 1.487,36 la 3^{ème} année d'assurance
- ⇒ € 2.231,04 la 4^{ème} année d'assurance
- ⇒ € 2.974,72 à partir de la 5^{ème} année d'assurance

Libre choix	• Traitement ambulatoire en milieu hospitalier, chez le médecin (plan A9(+)) ou chez le dentiste (plan Z).
Assurabilité	• Age d'affiliation : toute personne assurable jusqu'à 69 ans
Stages	• Pas de condition de résidence ou de mutuelle
	• 3 mois ¹
	• 9 mois Accouchement
	• 12 mois Prothèses et matériel dentaires, y compris les bridges, les couronnes et les implants.
Territorialité	• Le monde entier
Résiliation	• Client Annuellement
	• DKV Belgium Néant, sauf les droits prévus par les dispositions légales
Particularités	• Souscription familiale
	• Le plan Z doit être souscrit complémentirement au plan A9(+).
	• En cas de franchise, celle-ci doit être identique pour tous les membres de la famille.
	• En cas de franchise, celle-ci n'est applicable que pour le plan A9(+).

¹ Le stage est supprimé si les garanties A9(+)/Z sont souscrites en même temps que le plan H (même date d'effet).



PLANS A9(+) / Z

Clients

Existants | Nouveaux

Garantie

- Frais ambulatoires
- Soins dentaires (plan Z)

Option

- ① Hospitalisation (plan H)

Hommes

Plans A9 / Z Age	Franchise annuelle		Plans A9+ / Z Age	Franchise annuelle	
	0	247,90		0	247,90
00-19	78,19	62,95	00-19	81,81	65,31
20-24	99,97	93,27	20-24	108,36	100,41
25-29	107,77	99,90	25-29	117,62	108,27
30-34	115,36	106,35	30-34	126,63	115,94
35-39	122,70	112,59	35-39	135,36	123,35
40-44	130,10	118,88	40-44	144,14	130,82
45-49	138,01	125,61	45-49	153,55	138,81
50-54	146,70	132,99	50-54	163,86	147,58
55-59	156,22	141,09	55-59	175,18	157,20
60-64	166,66	149,95	60-64	187,57	167,73
65-69*	178,30	159,85	65-69*	201,40	179,49

Primes mensuelles en euro, taxe incluse

Femmes

Plans A9 / Z Age	Franchise annuelle		Plans A9+ / Z Age	Franchise annuelle	
	0	247,90		0	247,90
00-19	78,19	62,95	00-19	81,81	65,31
20-24	126,48	118,97	20-24	138,23	129,30
25-29	133,93	125,53	25-29	147,09	137,10
30-34	140,31	131,14	30-34	154,66	143,77
35-39	145,79	135,96	35-39	161,16	149,49
40-44	150,69	140,27	40-44	166,98	154,61
45-49	155,52	144,52	45-49	172,72	159,66
50-54	161,19	149,51	50-54	179,45	165,58
55-59	168,21	155,69	55-59	187,79	172,92
60-64	177,21	163,61	60-64	198,49	182,34
65-69*	188,75	173,77	65-69*	212,19	194,39

Primes mensuelles en euro, taxe incluse

Les Plans A9(+) / Z sont d'application tant pour les clients existants que pour les nouveaux clients

- Paiement annuel: -3%
- L'âge d'entrée se calcule en soustrayant l'année de naissance de l'année en cours
- Primes à partir du 01.01.2003

* Age limite de souscription